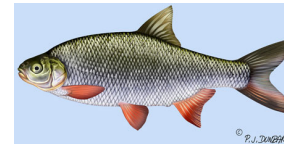


Une rivière aux richesses insoupçonnées !

Le Ry Angon prend naissance sur le territoire de Mont-Saint-Guibert, à la ferme de Profondval. Ce cours d'eau traverse le hameau du Ruchaux et le Bois des Rêves (Domaine provincial, à partir du lagunage) où il reçoit les eaux de la Malaise avant de se jeter dans la Dyle aux environs de la gare à Mousty.

Les poissons du Ry Angon

Dans les eaux du Ry Angon, on a dénombré 2 espèces de poissons et quelques individus : l'Idé Mélanote et l'Anguille (espèce protégée). Cette rareté s'explique par le fait que la qualité de son eau est moyenne (due au lac et au bassin d'orage du zoning de Louvain la Neuve) mais aussi aux obstacles à la remontée du poisson qui la jalonnent (petit barrage, vanne...).



L'Idé mélanote (30-50 cm)

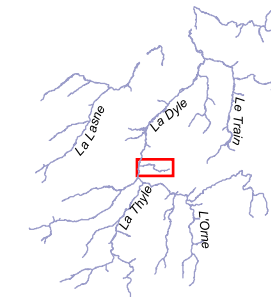


L'Anguille (40-100 cm)

Illustrations de P. J. Dunbar, Service Technique de la Province de Liège



Source du Ry Angon à la ferme de Profondval



Des eaux de qualité moyenne, en voie d'amélioration

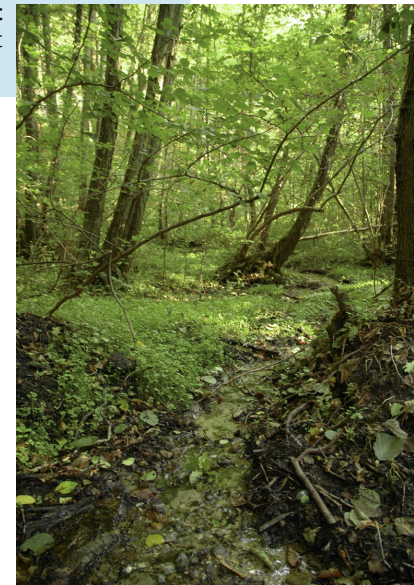
Le Ry Angon présente une qualité des eaux moyenne qui va tendre encore à s'améliorer depuis la pose d'égouts et du collecteur vers la station d'épuration de Louvain-la-Neuve (quartier du Ruchaux).

Le Ry Angon reçoit les eaux de la Malaise de qualité moyenne due au fait qu'elle prend sa source au Lac de Louvain-la-Neuve (aux eaux de qualités variables).

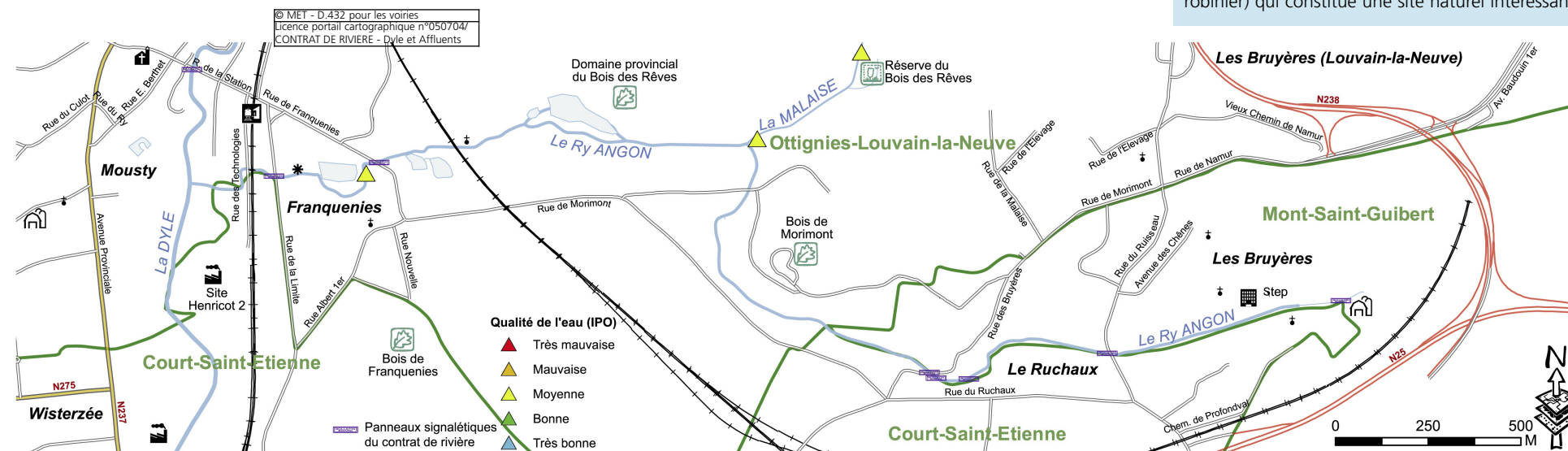
Un patrimoine naturel à sauvegarder

Le parcours du Ry Angon est jalonné par différents sites naturels, dont le plus intéressant est le Bois des Rêves constitué par les bois et milieux alluviaux situés en bordure du Ry Angon et de la Malaise. Ce site naturel est protégé à l'échelle européenne par le programme Natura 2000 qui s'attache à préserver certains milieux naturels fragiles et les espèces qu'ils abritent. Le site est essentiellement composé de bois (hêtraie, hêtraie-chênaie, aulnaie-frênaie) et de fonds humides (aulnaie). Plusieurs espèces protégées d'oiseaux y vivent, dont le martin pêcheur d'Europe, le pic noir et le pic mar. Soulignons aussi l'ensemble formé par le château et la ferme de Profondval, les champs et le bois de Morimont (frêne, érable, orme, hêtre, châtaignier, prunus et robinier) qui constitue un site naturel intéressant.

La réserve naturelle privée du Bois des Rêves, le long de la Malaise



Le Ry Angon longe l'étang du Domaine provincial du Bois des Rêves



L'état naturel du Ry Angon est relativement préservé

Le Ry Angon, comme beaucoup de ruisseaux dans la région, a perdu beaucoup de sa sinuosité d'antan. Malgré tout, il conserve par endroits un faciès naturel et bien préservé, notamment dans sa partie amont après la station d'épuration où il sillonne entre divers boisements et zones humides alimentés par de nombreuses sources cristallines.



Le Ry Angon à Franquennes (Mousty)

Un peu d'histoire

Lorsque l'on compare l'inventaire actuel des noms avec les listes collectées au 19^e siècle, on constate que les noms des petits cours d'eau connaissent de nombreux changements. Ainsi, le Ry Angon est décrit sous les noms divers de Ri de Roissart et Ruchau(x). Au Moyen-Âge, la dénomination wallonne du hameau du Ruchau(x) a été officialisée sous sa forme française de Roissart. Ce lieu-dit représentait donc un ancien (es)sart, c'est-à-dire un endroit défriché et non pas un ruisseau. Toutefois, c'est la forme wallonne qui subsiste actuellement dans les dénominations officielles. Dès le 19^e siècle, le Ry Angon alimentait un moulin à broyer la terre (ancienne carrière de Franquennes). Cette terre était utilisée dans la fabrication de colorants. Le cours d'eau servait également de force motrice pour le moulin à farine de Franquennes, fermé après la seconde guerre mondiale. Les étangs, situés en amont, permettaient de faire tourner le moulin par faible courant. L'eau retenue dans les étangs était amenée sur le haut des roues hydrauliques pour les faire tourner. (d'après Histoire(s) en Dyle, Centre culturel du Brabant wallon, 2005)



L'ensemble de ces informations a été récolté à l'initiative du Contrat de rivière Dyle-Gette auprès de nombreux partenaires. Le Contrat de rivière les en remercie vivement.



Protégeons notre rivière !

Améliorons notre gestion des déchets

Les dépôts d'**encombrants** (pneus, meubles, électroménagers, etc.), de **remblais** (terres ou déchets de constructions) à proximité des rivières altèrent la qualité naturelle des berges et contribuent à la disparition de nombreuses espèces de plantes et d'animaux. Les **tontes de pelouses**, déposées le long des berges, sont également néfastes. L'herbe répandue dans les cours d'eau réduit la teneur en oxygène, étouffe la végétation des berges et colmate les fonds. À cet égard, les **sacs plastiques** et les **lingettes jetables** sont aussi de véritables fléaux pour nos rivières.

Respectons nos obligations en matière d'épuration des eaux usées

Aujourd'hui, trop nombreux sont les habitants qui évacuent encore leurs eaux usées dans un puits perdu, dans un fossé ou même, directement dans la rivière ! Le **Plan d'Assainissement par Sous-bassin Hydrographique** fixe le type de régime d'assainissement (collectif, autonome ou transitoire) pour chaque habitation. Sauf cas particuliers, toute habitation située dans une rue égouttée doit être raccordée à l'égout. Le non-respect du raccordement à l'égout constitue une infraction environnementale. Des délais de mise en conformité sont fixés. Renseignez-vous auprès de votre commune.

Quelques conseils pour nos déchets

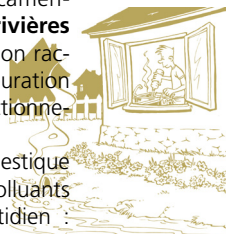
- Utilisons des sacs réutilisables ou paniers pour nos achats.
- Compostons nos déchets végétaux à domicile, à bonne distance des cours d'eau.
- Profitons des collectes sélectives.

Respectons la législation sur la pulvérisation d'herbicides et limitons l'usage de produits polluants ou toxiques.

La législation sur les pesticides à usage domestique évolue sans cesse vers une politique « **zéro phyto** » cruciale pour nos santés et celles de nos rivières. À ce jour, il est interdit aux particuliers d'utiliser des herbicides de synthèse (totaux et sélectifs) pour lutter contre les plantes sauvages (mauvaises herbes).

Les produits toxiques comme les fonds de peinture (ou l'eau de rinçage des outils), vernis, solvants, huiles de vidange et autres polluants comme les huiles de friture, mégots, lingettes, protections hygiéniques, produits d'hygiène corporelle ou domestique, résidus médicamenteux... **se retrouvent in fine dans les rivières** via les fossés, les avaloirs et les toilettes (non raccordées à l'égout) ou dans les stations d'épuration via les toilettes, perturbant ainsi leur fonctionnement.

Les produits d'hygiène corporelle et domestique contiennent par ailleurs bon nombre de polluants qui mettent en danger notre santé au quotidien : parabène, bisphénol, phtalate...



Quelques conseils en matière de pesticides et produits toxiques

- Utilisons les alternatives : désherbage : manuel, mécanique (ratissage, binage), thermique, paillage, installation d'un feutre géotextile sous le gravier
- Soyons tolérants vis à vis des plantes sauvages - Découvrez toutes les solutions sur www.adalia.be
- Déposons nos résidus de produits toxiques au Recyparc
- Faisons le choix des produits d'hygiène corporelle et domestique plus écologiques, il y en a à foison !
- Ne jetez rien dans les toilettes ! découvrez la campagne « ici commence la mer ! » de la SPGE et des Contrats de rivière de Wallonie sur <http://www.spge.be/fr/videos.html?IDC=2143>

Contacts utiles

Commune :

Ottignies-Louvain-la-Neuve : 010 43 60 00
Court-Saint-Étienne : 010 62 06 20
Mont-Saint-Guibert : 010 65 75 75

Gestionnaire du cours d'eau :

Le Brabant wallon : 010 23 62 51

Associations :

Groupe PCDN d'Ottignies-Louvain-la-Neuve : 010 43 62 50
Le Patrimoine stéphanois asbl : 0475 44 67 91

Contrat de rivière Dyle-Gette

rue des Andains, 3
1360 Perwez

Tél : 081 24 00 40

E-mail : contrat.riviere@crdg.be



Le Contrat de rivière Dyle-Gette est soutenu par le Ministère de la Région wallonne, le Brabant wallon, la Province de Liège et les 23 communes du sous-bassin Dyle-Gette.

Éditeur responsable : Jean-Marie Tricot, rue des Andains, 3 1360 Perwez (2020)



Le Ry Angon



Des ruisseaux du Bois des rêves

Le Ry Angon contribue à la qualité et à la beauté de notre cadre de vie. Néanmoins, dans nos pratiques quotidiennes, nous participons, sans le savoir, à la dégradation de nos cours d'eau. Par des gestes simples, nous pouvons aussi nous impliquer activement dans la préservation de la qualité de nos rivières. Le Contrat de rivière Dyle-Gette mène régulièrement des actions d'information et de sensibilisation au respect de nos rivières. Nous sommes tous concernés !

Ce feuillet d'information vous présente les différentes particularités du **Ry Angon**. Il accompagne les panneaux signalétiques d'identification des cours d'eau présents dans le sous-bassin de la Dyle-Gette. Vous avez certaine-

ment remarqué l'un ou l'autre de ces panneaux, placés par votre commune. Financés par le Contrat de rivière Dyle-Gette, ces panneaux nous rappellent la présence de nos rivières, trop souvent délaissées.

Qu'est-ce que le « Contrat de rivière Dyle et affluents » ?

Un Contrat de rivière consiste à réunir l'ensemble des **acteurs** d'une même vallée en vue de définir un **programme** commun d'actions visant à préserver, restaurer et **valoriser les cours d'eau** et leurs abords. Les partenaires de cette démarche sont issus tant des pouvoirs publics que des mondes associatif et scientifique.

Les Contrats de rivière sont nés du constat de l'état de dégradation de nos cours d'eau et de la nécessité d'établir un dialogue concerté entre utilisateurs et riverains de nos rivières.

Le **Contrat de rivière Dyle-Gette** aborde une multitude de thématiques avec un objectif commun : la **préservation et/ou l'amélioration** de la santé des rivières situées sur le territoire de son bassin versant. Il coordonne la réalisation d'actions telles que : la **résolution des atteintes aux cours d'eau** au sens large : rejets d'eaux usées, dépôts de déchets divers, pulvérisations d'herbicides, entraves à l'écoulement, érosions des berges par le bétail, présences de plantes invasives, ouvrages d'art dégradés mais aussi **d'autres actions** comme la lutte contre les inondations et les coulées de boues, la protection des zones humides, la sensibilisation tout public, la protection de la biodiversité, la mise en valeur de la rivière, le développement d'itinéraires doux, le soutien des pratiques agricoles respectueuses du milieu naturel, la protection des captages d'eau souterraine, la gestion des eaux pluviales...

60 partenaires se sont engagés dans ce sens !

Le Ry Angon



Le territoire du sous-bassin Dyle-Gette se répartit sur **21** communes du Brabant wallon et **2** de la Province de Liège (Hannut et Lincent). Il représente une superficie de **944 km²** pour une population de 280 000 habitants (2016).